

UN CANADIEN VICE-PRÉSIDENT DU PAM

M. Frank Shefrin, d'Ottawa, directeur du Service de liaison internationale au ministère de l'Agriculture du Canada vient d'être élu premier vice-président du Comité intergouvernemental du Programme alimentaire mondial (PAM). M. Shefrin dirigeait la délégation canadienne qui a participé à la réunion du comité intergouvernemental tenue dernièrement à New York; ce comité est composé de représentants de 24 pays dont 12 sont nommés par les Nations Unies et 12 par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (OAA).

M. Shefrin a présidé, pendant cette session, un comité de travail qui a fait un examen général des projets du PAM, et en a approuvé 29 qui coûteront 126.6 millions de dollars. Ces projets mettent l'aide alimentaire au service des ressources humaines, des programmes de santé publique, de l'amélioration du logement et de l'équipement public, des transports et des communications, de l'agriculture et de l'industrie.

Le Comité a également approuvé un rapport sur l'aide alimentaire multilatérale, préparé à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, et qui sera soumis au Conseil économique et social lors de sa 49e session, à Genève en juillet prochain. M. Shefrin est l'un des sept membres de l'équipe qui a rédigé le rapport pour le Comité intergouvernemental. Lors de la dernière conférence sur les contributions, tenue à New York cette année, les États membres se sont engagés à fournir près de 300 millions de dollars au PAM pour 1971-1972. Le Canada vient en seconde position avec une contribution de 30 millions en aliments et en espèces.

VENTE D'ÉQUIPEMENT D'USINE À LA ROUMANIE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé la conclusion d'un Accord de prêt entre la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et le Gouvernement de la Roumanie. Ce prêt défraiera le coût de la première grande vente d'équipement d'usine manufacturé au Canada, faite à ce pays de l'Europe de l'Est.

La SEE prêtera une somme allant jusqu'à 2.1 millions de dollars à la firme *Industrialimport* de Bucarest, société d'état, responsable du commerce étranger de la République socialiste de Roumanie. Cet argent servira à l'achat d'une unité de récupération chimique (comprenant un système de contrôle pour la pollution de l'air) de la *Combustion Engineering Superheater Limited*, de Montréal.

Le prêt représente 80 pour cent du prix de vente de l'unité de récupération et de l'équipement connexe. L'unité fera partie d'un complexe industriel de 60 millions de dollars. Cette entreprise située à Turnu-Severin, sur les rives du Danube, fabrique 500 tonnes par jour de pulpe et de papier.

Signèrent l'Accord, en plus du ministre et des officiels de la Société: M. Alexander Greceanu et

Bodo Seber, respectivement gérant général et avocat-conseil de l'*Industrial-import*, M. T. Radu Copaceni, gérant adjoint de la Banque du Commerce extérieur de Roumanie, M. Aurel Ionica, directeur général adjoint au ministère du Commerce extérieur de la Roumanie, M. W.H.W. Clark, président du Conseil d'administration, et M. R.E. Vuia, vice-président (au fonctionnement) de la *Combustion Engineering Ltd*, de Montréal.

CRÉATION D'UN COMITÉ RAIL-ROUTE

Une réunion pour la constitution d'un Comité consultatif national de la sécurité aux passages à niveau, établi sous les auspices du Conseil canadien de la sécurité, s'est tenue récemment à Ottawa.

Le ministre de la Voirie de l'Alberta, M. Gordon Taylor, en a été élu le président, et M. Ashley Hibbard de la Commission canadienne des Transports, le vice-président. Ont aussi assisté à la réunion, des représentants de cinq gouvernements provinciaux, de l'Association canadienne des chefs de police, de l'Association des chemins de fer du Canada, de l'Association canadienne des cheminots, de la Conférence canadienne des autorités du transport automobile (CCMTA), du Conseil de sécurité de l'Alberta et du Conseil canadien de la sécurité.

BUTS

Le Comité aura pour tâche principale de déterminer les meilleures façons de réduire sensiblement le nombre des accidents aux passages à niveau. Une étude approfondie des principales causes d'accidents, de l'éducation, de la législation, de l'application de la loi et des techniques fournira au Comité des recommandations pratiques. Celui-ci prendra alors les mesures qui s'imposent.

Malgré la diminution enregistrée au cours des dernières années et le fait qu'elles ne représentent plus que 0.5% du bilan des accidents routiers, les collisions rail-route ne causent pas moins de 3.5% des mortalités routières. Le problème est des plus urgent: les collisions rail-route causent une mort violente par 2.8 accidents, comparativement à une mort par 21.6 accidents de la route.

Le Conseil canadien de la sécurité a lancé une campagne d'éducation à la sécurité aux passages à niveau à la suite des recommandations d'un comité *ad hoc* institué l'an dernier, en collaboration avec l'Association des chemins de fer du Canada et la Commission canadienne des transports.

Lors de la réunion à Ottawa, l'Association des chemins de fer a présenté au CCS douze copies d'une documentation audio-visuelle sur la sécurité aux passages à niveau qui sera distribuée aux Conseils de sécurité des provinces. Cette documentation se compose de 80 diapositives, d'une piste sonore et d'un guide de discussion. Elle a été mise au point sur les recommandations du Comité *ad hoc*.